

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Lundi 1er février 2016

Communiqué de presse

Grippe aviaire : « Responsabilité et solidarité »

A l'issue de la réunion organisée aujourd'hui par le préfet du Gers pour faire le point de situation sur l'épizootie de grippe aviaire et les mesures d'aide prises par l'Etat, le sénateur Franck Montaugé salue l'esprit de responsabilité des acteurs de la filière qui se mobilisent pour que le plan d'action mis en oeuvre pour enrayer l'épidémie soit pleinement efficace.

« Pour difficiles qu'elles soient, les mesures sanitaires qui nous ont été présentées doivent permettre d'enrayer la propagation du virus. Il faut désormais que les aides financières annoncées soient débloquées le plus rapidement possible, que les mesures d'aides fiscales, de report d'annuités d'emprunt, d'avance de trésorerie adaptées aux situations particulières de chacun soient mises en oeuvre afin que les acteurs de la filière puissent mettre leurs exploitations en sécurité sanitaire, et retrouvent leur niveau d'activité antérieur.»

«Je mesure le désarroi des éleveurs frappés par cette crise sans précédent et je me tiens à la disposition de chacun pour aider à surmonter cette épreuve dont l'aviculture gersoise doit sortir renforcée sur tous les plans.»

> Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00. Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88. Email: franck.montauge@gmail.com